

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières laitières du 26 septembre 2018

Le conseil spécialisé pour les filières laitières s'est réuni le 26 septembre 2018, sous la présidence de Dominique Chargé.

Le marché du lait en Chine

L'Institut de l'Élevage (IDELE) a présenté un état du secteur laitier chinois dix ans après le scandale de la mélamine, confirmant trois constats :

- un marché en croissance continue et l'augmentation des importations de produits laitiers, dans un contexte de défiance des consommateurs chinois vis à vis des produits locaux, de renforcement de la réglementation nationale et d'un manque de compétitivité prix de la production locale ;
- la sensibilité aux crises et scandales sanitaires, qu'ils soient nationaux ou étrangers ;
- la très forte croissance des produits hauts de gamme, en particulier pour les poudres de lait infantile et les yaourts.

Au niveau national, l'amont souffre toujours, les résultats des fermes chinoises sont dégradés et les marges restent très réduites en production laitière, en raison notamment de coûts de production élevés et de la concurrence des produits importés. La concentration du secteur est engagée, avec une hausse notable des grandes, voire très grandes exploitations laitières, même si la majorité des exploitations reste de toute petite taille.

L'aval, dont la restructuration a été poussée par les autorités, s'investit dans la reconquête du marché national, avec l'apparition de grands groupes chinois capables de rivaliser avec les géants mondiaux. Mais pour maintenir leur compétitivité, ces groupes multiplient également les investissements à l'étranger et se positionnent à l'importation face à un lait local cher qui inspire peu confiance au consommateur chinois.

Ainsi, malgré la politique de reconquête du marché national menée par la Chine, les produits laitiers constituent le 3^e poste d'importation de la Chine pour un montant de 9 milliards de dollars, avec une très forte progression en 10 ans. Il est probable que cette tendance se poursuive au vu d'une demande chinoise en croissance.

Les poudres de lait infantiles représentent, en valeur, la moitié des importations chinoises de produits laitiers. Les autorités chinoises ont cherché à assainir le marché et rassurer les consommateurs marqués par des scandales à répétition, notamment par l'enregistrement obligatoire des recettes et la réduction du nombre de recettes autorisées par entreprise.

Le segment du haut de gamme est en forte croissance et les poudres importées représentent la moitié du marché. D'autres segments spécifiques sont également en croissance comme la poudre de lait de chèvre, ou en devenir comme la poudre de lait bio.

Bien que concurrentiel, ce marché reste donc attractif pour les opérateurs français pour y commercialiser des produits à valeur ajoutée. L'accès à ce marché reste toutefois conditionné au respect des exigences des autorités chinoises et à la conclusion de partenariats commerciaux solides.

Conjoncture économique des filières laitières françaises

Lait de brebis : La collecte et les fabrications de fromages se maintiennent. La production d'ultra-frais est toujours dynamique. Les achats des ménages en fromages de brebis marquent le pas par rapport à 2017, avec un net recul des pâtes pressées non cuites.

Lait de chèvre : La collecte de lait de chèvre est toujours en hausse, même si cette dynamique ralentit depuis juin. En parallèle, les importations sont toujours à des niveaux record. Les fabrications n'ayant pas permis d'absorber cette hausse des disponibilités, les stocks de produits de report augmentent et sont supérieurs au niveau d'équilibre.

Lait de vache biologique : les tendances se poursuivent. La collecte est en forte hausse par rapport à 2017, ce qui entraîne un développement des fabrications de produits bio. La bonne tenue de la consommation permet de conserver un certain équilibre du marché et de limiter la baisse des prix du lait.

Lait de vache conventionnel : l'été a été marqué par une sécheresse et une canicule qui ont touché les pays du nord de l'Europe et l'est de la France. L'impact a été parfois immédiat sur la collecte et devrait aussi s'observer dans les mois à venir en raison du manque de fourrage et de la hausse des prix de l'aliment. Les exportations européennes ont ralenti pendant l'été, conséquence d'une moins bonne compétitivité prix et d'un repli des disponibilités de certains produits. Après avoir fléchi en juin, les prix du lait sont repartis à la hausse.

Pour en savoir plus, consulter les dernières notes de conjoncture de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

Déstockage des poudres d'intervention dans l'Union européenne

Les opérations de vente des stocks de poudre de lait se poursuivent. Sur un stock initial de 380 000 tonnes début 2018, 140 000 tonnes ont été vendues à ce jour dans l'Union européenne dont environ 32 000 tonnes en août et 9 000 tonnes en septembre. Les adjudications seront désormais bimensuelles.

Le prix minimum de vente lors des deux dernières adjudications était de 1 230 €/T, à comparer au prix d'intervention de 1 698 €/T.

Appui aux exportateurs : la commission internationale agricole et agro-alimentaire de FranceAgriMer met en place des groupes de travail opérationnels

La commission internationale agricole et agro-alimentaire, dont la première réunion s'est tenue le 13 juillet dernier, en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères a pour but de soutenir le développement des filières françaises à l'international. Quatre groupes de travail opérationnels en sont issus et ont d'ores et déjà engagé leurs travaux associant des représentants d'organisations professionnelles, d'entreprises, des services de l'Etat, des régions et des opérateurs.

Un premier groupe de travail est chargé du volet sanitaire. Il précisera notamment le rôle de chacun dans les différentes étapes des négociations sanitaires et définira les voies et moyens pour mieux préparer les entreprises et les filières à l'export. Le second groupe de travail a pour mission de développer un accès mutualisé aux bases de données internationales et d'étudier les possibilités d'amélioration de la nomenclature douanière. Un troisième groupe de travail est chargé d'organiser des actions mutualisées et d'articuler les outils d'appui aux exportateurs sur des pays cibles. Ont été retenus l'Allemagne, le Mexique, la Côte d'Ivoire et le Japon. Enfin, un quatrième groupe de travail se penchera sur les routes de la soie.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr